

**L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la  
pandémie COVID 19**  
**Women's entrepreneurship in Algeria during the COVID-19  
pandemic**

**Souad Kasri Boudache**<sup>1\*</sup>,

**Yasmina Tessada**<sup>2</sup>

**Naima Ayad Malek**<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Laboratoire RMTQ, Université de Bejaia (Algérie), [Souad.boudache@univ-bejaia.dz](mailto:Souad.boudache@univ-bejaia.dz) 

<sup>2</sup> Laboratoire LAREMO, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou  
(Algérie), [yasmina.tessada@ummto.dz](mailto:yasmina.tessada@ummto.dz) 

<sup>3</sup> Laboratoire RMTQ, Université de Bejaia (Algérie), [naima.malek@univ-bejaia.dz](mailto:naima.malek@univ-bejaia.dz) 

Reçu le :23-05-2022	Accepté le : 21-12-2022
<p><b>Résumé :</b> Notre contribution s'interroge sur les conséquences de la pandémie sanitaire COVID 19 sur l'activité des femmes entrepreneurs en Algérie, depuis sa propagation dans le monde depuis début 2020. Les résultats de l'étude menée auprès d'un échantillon d'entrepreneures algériennes, ont permis de souligner la capacité de la femme entrepreneure à contourner les menaces engendrées par la crise sanitaire en opportunités.</p> <p><b>Mots clés :</b> entrepreneuriat ; entrepreneuriat féminin ; COVID 19</p> <p><b>JEL Classification Codes :</b> L26 ; M13 ; I19</p>	<p><b>Abstract:</b> Our contribution questions the consequences of the COVID 19 health pandemic on the activity of women entrepreneurs in Algeria. Indeed, since its spread around the world since the beginning of 2020. The results of the study conducted with a sample of Algerian women entrepreneurs have highlighted the ability of women entrepreneurs to circumvent the threats caused by the COVID 19 health crisis into opportunities.</p> <p><b>Keywords:</b> Entrepreneurship; Women Entrepreneurship; COVID19</p> <p><b>JEL Classification Codes:</b> L26; M13; I19</p>

---

\* *Auteur correspondant.*

## 1. Introduction :

Dans le contexte actuel, la volonté d'avoir un travail conforme à ses propres valeurs et la perspective d'être son propre patron sont autant de forces qui poussent un nombre croissant d'hommes et de femmes à considérer la création d'une entreprise comme étant une alternative crédible à un emploi salarié.

L'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui le mot d'ordre en matière de développement des pays, il est un phénomène combinant un individu et une organisation l'un se définit par rapport à l'autre et vice versa (Verstraete, 2000).

De nombreux chercheurs sont d'accord pour dire que souvent la création d'entreprise est précédée par une volonté ou une intention de créer. Krueger et Carsrud (1993) ; Kolvereid (1997) ; Emin (2003) ; Boissin, Emin et Chollet (2005) ; Boissin, Chollet et Emin (2008) et d'autres auteurs ont étudié le comportement entrepreneurial en insistant sur l'inséparabilité des intentions de l'acte entrepreneurial. Cette intention représente le meilleur prédicateur de l'acte entrepreneurial (Benredjem.R, 2009).

En Algérie, le recours au secteur privé dans une économie de marché est une nécessité absolue. Il serait un moyen de développement économique permettant en plus de la réalisation de la valeur ajoutée et de l'amélioration de la croissance nationale, de lutter contre le chômage et le travail informel (Benredjem.R, 2009),

Néanmoins, comme de nombreux pays africains, les femmes algériennes occupaient une place marginale dans les activités économiques. La société traditionnelle lui confère un rôle important de mère à côté de la gestion des affaires domestiques (Bouhara & Bouzadi, 2021). Au fil du temps et en raison des changements qui ont affecté l'environnement du pays, de plus en plus de femmes se lancent dans la création d'entreprises. Investir dans les femmes reste l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable (Bouhadjeb & Lachachi Tabet, 2022)

## L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19

---

La situation de la pandémie COVID 19 marquée par le confinement d'une part et la distanciation sociale d'autre part, vient exacerber les activités, poussant les femmes entrepreneurs à être agiles et trouver des solutions inédites pour maintenir leur activité. Cette agilité reflète les actions urgentes et peu orthodoxes d'un entrepreneur qui sont destinés à être utiles pour relever les défis et saisir les opportunités immédiates dans des conditions d'incertitudes (Fisher, 2020).

Sur le long terme, cette crise semble indiquer une nécessité de qualification de plus en plus élevée du travail des femmes afin de s'orienter vers une connaissance parfaite d'un métier ou d'une profession et de l'exercer en libéral, secteur le moins touché, ou comme cheffe d'entreprise, avec une vraie dimension managériale (Richomme-Huet, 2022)

Notre contribution tente de dresser un état des lieux de l'entrepreneuriat féminin en Algérie et esquisse les impacts de la crise de la COVID-19 sur celui-ci. Notre problématique centrale est formulée ainsi : Quelles sont les incidences de la pandémie COVID 19 sur l'activité des entrepreneures algériennes ?

De cette question centrale, deux questions subsidiaires peuvent être dégagées :

A. Quel état des lieux peut-on réaliser des activités entrepreneuriales des femmes algériennes à l'ère de la COVID-19 ?

B. Quelles sont les solutions alternatives adoptées par les entrepreneures pour contourner les effets de cette crise inédite ?

Nous partons pour structurer notre démarche sur la base d'une hypothèse principale :

Face à l'incertitude engendrée par la crise sanitaire, le recours des femmes entrepreneurs à l'endettement est une des solutions envisageables.

Pour pouvoir apporter des éléments de réponse à notre questionnement nous avons mené une enquête par questionnaire auprès

d'un échantillon d'entrepreneures algériennes localisées principalement à Bejaia, Tizi-Ouzou, Alger et Ouargla.

## 2. Cadrage théorique sur l'entrepreneuriat par genre et la prise de risque chez les entrepreneures

### 2.1 Entrepreneuriat et genre

La question du genre dans les études liées à l'entrepreneuriat a suscité plusieurs questionnements, laissant penser qu'être entrepreneur est réservé uniquement au genre masculin alors que la femme pour sa part, a pendant longtemps, dirigé des affaires. Ce qui laisse supposer que les connaissances liées à l'entrepreneuriat du genre masculin peuvent-elles être valables et transposables sur le genre féminin.

Relativement à cette question, la synthèse élaborée par Jagger 1983 et Black 1989 (Guy, 1991), soulève trois orientations du féminisme :

1. **Le féminisme libéral** : dans cette orientation, la suppression des entraves pour la femme et son entrée dans la sphère publique, et donc à sa possibilité de déterminer son rôle social aussi librement que les hommes est déterminant, dans la mesure où l'Etat lui assure l'égalité des chances pour que la compétition devienne équitable. Une telle libération n'affecte pas l'ensemble de la structure sociale et, si elle enlève aux hommes leur position privilégiée, elle les déleste en même temps de l'entière responsabilité de supporter leur famille et de défendre le pays, tout en leur demandant de contribuer sur une base égalitaire au travail domestique.
2. **Le féminisme marxiste classique** : ce qui importe ce n'est pas la recherche de la gloire personnelle car les deux genres ont des buts et intérêts communs plutôt que compétitifs. La liberté, pour la femme, n'est pas synonyme de l'absence de discrimination à son égard, mais plutôt la libération de la coercition exercée sur elle par la nécessité économique. De plus l'égalité ne se réduit pas à l'équilibrage des chances dans un univers de compétition

## L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19

---

entre les deux genres, elle est égalité approximative de satisfaction des besoins matériels.

3. **Le féminisme radical** : Pour les radicaux, les racines de l'oppression sont biologiques car la faiblesse liée au fait de porter des enfants a rendu les femmes dépendantes des hommes pour leur survie physique. Or, la domination de la femme par l'homme constitue la forme de base de l'oppression antérieure à l'institution de la propriété privée et de la domination de classes.

Bien que le mot entrepreneur et entrepreneuriat se sont masculinisés, cela n'exclut guère la capacité des femmes à s'immiscer dans les affaires et à les diriger. Les études consacrées à l'entrepreneuriat féminin sont structurées autour de trois thèmes : le profil de la femme entrepreneure, le profil des femmes dirigeantes d'entreprises et leur secteur d'activité et enfin leurs attitudes et expériences.

A partir d'une revue de la littérature, d'Andria. A et Gabarret I, font ressortit trois idéaux types de l'entrepreneuriat des femmes (D'andria & Gabarret, 2016) :

- 1- **Les femmes qui entreprennent par nécessité** : selon les auteurs se sont des facteurs de type 'Push' et des raisons économiques qui expliquent le recours des femmes à entreprendre leurs propres activités. Parmi les facteurs nous retrouvons, la nécessité de pallier à une situation de chômage ou à l'impossibilité de trouver un emploi, assurer la subsistance, contourner des pratiques de discrimination ou de marginalisation
- 2- **La création d'activité comme transition de carrière** : Dans cette catégorie se trouvent des femmes qui possédaient déjà un emploi, et qui pour diverses raisons telles l'insatisfaction au travail et la recherche d'épanouissement au travers d'une carrière entrepreneuriale ou simplement le désir de relever un défi, ont décidé de créer leur propre entreprise. Les femmes de cette catégorie veulent tracer leur parcours professionnel.

- 3- *L'entrepreneuriat des mampreneures (maman entrepreneure)* : il s'agit de la recherche d'une conciliation entre la vie de famille, l'éducation des enfants et le travail à travers la création de leur propre entreprise. Dans cette catégorie, des femmes ont décidé d'entreprendre leurs affaires pour chercher l'équilibre entre les différents temps sociaux.

Par ailleurs, l'entrepreneuriat des femmes concerne certaines activités qui peuvent être exclusivement exercées par des femmes. Les femmes entrepreneures sont celles « *qui ne sont pas sous contrat de travail salarié mais exercent leur activité soit sous le statut d'indépendant, soit comme actionnaire d'une société. Ces femmes assument seule ou en partenariat, tous les risques et responsabilités financières, administratives et sociales liées au développement de leurs activités* » (Constantinidis & Cornnet, 2004). (Lavoie, 1988) définit l'entrepreneure d'une façon très large, sans vraiment la distinguer de son homologue masculin, puisqu'il considère *que l'entrepreneure est une femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume tous les risques et responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante.*

## **2.2 Femme entrepreneure et prise de risque**

D'après la littérature, les femmes ont une plus forte aversion au risque que les hommes, ce qui les pousse à moins investir en capital. C'est une des raisons qui font que les banques octroient plus de prêts aux femmes, car elles ont la garantie de leur remboursement. Les banques accordent des montants de crédit aux femmes plus qu'aux hommes, pensant que ces derniers sont moins susceptibles de rembourser leurs dus que leurs homologues féminins. Ces propositions sont donc contradictoires (Laurice, 2016). De plus, bien que la majeure partie des études montrent que la performance des femmes est bien inférieure à celle de leur homologue masculin dans la plupart des pays et choisissent en général d'investir dans des entreprises de petites tailles, une étude menée par Tan (2008) auprès d'entrepreneures

## **L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19**

---

femmes américaines a montré qu'elles ont surmonté la responsabilité de la nouveauté et ont surpassé leurs homologues masculins dans la prise de risque et sont plus déterminées à obtenir de meilleurs retours sur investissement et un avantage compétitif futur (Laurice, 2016).

### **3. Entrepreneuriat féminin à l'ère du COVID 19 en Algérie**

#### **3.1 Situation des femmes entrepreneures en Algérie**

Les résultats publiés dans le MasterCard index of entrepreneurs en 2019, ont montré l'existence et l'impact des différences interrégionales dans la capacité des femmes à réussir dans le monde des affaires dans le Moyen Orient, en Afrique et l'Asie Pacifique. Dans Cette inter-régionalité, l'Algérie se positionne à côté de l'Egypte, l'Iran, la Tunisie et les Emirats arabes, avec un taux WBO très faible et un score de 15% de moins. Les trois principales composantes analysées pour justifier le retard de ces pays ont trait principalement au : rôle des femmes en tant que chef d'entreprise, aux degrés de participation des femmes dans la vie active et enfin à leur accès équitable aux services et produits financiers.

L'Algérie demeure ainsi dans une timide évolution par rapport au reste du monde en matière d'entrepreneuriat Féminin. Entre autres, selon les données de l'Office National des Statistiques, le taux d'activité des femmes en Algérie demeure faible (bien qu'il soit en évolution) et avoisine 17.3% en 2019, contre 66.8% pour les hommes.

Cette timide évolution a été aussi confirmée par les chiffres publiés par le Centre National du Registre de Commerce arrêté à la fin février 2021. En effet, selon les données du CNRC concernant le nombre de femmes inscrites soit 160 908 dont 147 928 personnes physiques et 12980 personnes morales, marquant une évolution de 7648 dans cette pleine crise sanitaire liée à la COVID 19 par rapport à l'année 2020. Cette évolution est aussi observée dans l'analyse des données statistiques relatives aux projets des femmes financés dans le cadre des dispositifs CNAC et ANSEJ.

Les entrepreneures actives dans différentes branches d'activité, les plus marquantes et qui connaissent un taux d'activité important sont l'artisanat, les professions libérales, les services et l'agriculture.

Entre 2018 et 2019, nous dénotons une légère évolution dans la création des entreprises par les femmes financées par les deux dispositifs CNAC et ANSEJ, comme :

- Les activités artisanales qui passent de 12.71% à 23.4% en 2019 dans le cadre du dispositif CNAC
- Les entreprises hydrauliques passant du néant en 2018 à un taux de création de 18.2% en 2019 par le dispositif CNAC
- La profession libérale enregistre quant à elle un taux de création significatif dans le cadre des deux dispositifs.

Les projets entrepreneuriaux des femmes en Algérie évoluent lentement et ce malgré les efforts consentis par l'Etat pour promouvoir l'entrepreneuriat en général et celui des femmes en particulier mais cette évolution témoigne de la volonté des femmes à entreprendre leurs propres activités.

### **3.2 Méthodologie de l'étude et échantillon**

Pour pouvoir répondre à la problématique soulevée, une investigation de terrain a été menée auprès de 70 femmes entrepreneures dont les entreprises sont implantées sur l'ensemble du territoire national (Algérie). Un questionnaire a été distribué comportant un certain nombre d'items ayant un lien direct avec l'objet de la recherche. L'enquête étant réalisée dans un contexte particulièrement sensible, en l'occurrence sa coïncidence avec la quatrième vague de la pandémie de la COVID 19, ce qui a rendu le ciblage d'un grand nombre d'entrepreneures assez difficile. Aussi, la méthode d'échantillonnage utilisée est aléatoire. Par ailleurs, la dimension de notre échantillon est principalement fondée sur le degré de coopération des cheffes d'entreprises et l'accessibilité des entreprises. La priorité de l'enquête étant de chercher à appréhender l'impact de la pandémie de la COVID 19 sur l'entrepreneuriat féminin

## **L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19**

---

en Algérie a induit que les entreprises ciblées soient de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Nous avons pu récupérer 55 questionnaires, soit un taux de retour de 78,57%, ce qui est largement exploitable.

### **4. Présentation des résultats de l'enquête de terrain et discussion**

#### **4.1. Profil des femmes entrepreneurs**

Dans ce point, sont analysés le profil des entrepreneures de notre échantillon, en tenant compte de leur âge, la situation matrimoniale et leur rang dans la famille.

##### **A. L'âge, la situation matrimoniale et le rang dans la famille**

Le dépouillement des données nous permet de constater que près de  $\frac{3}{4}$  de notre échantillon est composé d'entrepreneures âgées entre 30 et 50 ans. On retrouve également 8 entrepreneures âgées de moins de 30 ans, ce qui est prometteur puisqu'en dépit de la jeunesse de leur âge, ces femmes ont tout de même entrepris d'investir dans un monde où les risques encourus peuvent s'avérer assez conséquents.

Plus de 60% d'entre elles sont mariées contre près de 30% de célibataires. Les entrepreneures ayant un niveau d'instruction universitaire représentent 60% des enquêtées, suivies par le secondaire et la formation professionnelle avec près de 14,55 respectivement. Le niveau moyen ne représente que 5,45% de l'échantillon. Quant aux entrepreneures restantes (4,55%), elles ont affirmé n'avoir jamais fait d'études.

Les enquêtées sont pour leur majorité soit les aînées, soit les cadettes de leur fratries (34,55% respectivement). Dans 20% des cas, les répondantes sont de rang intermédiaire. Enfin, nous retrouvons 6 répondantes qui sont filles uniques.

## **B. L'expérience professionnelle et son lien avec l'entrepreneuriat**

Notre finalité à ce niveau est de vérifier si l'expérience antérieure des entrepreneures de notre échantillon a un lien avec l'activité entreprise. Pour ce faire, nous analysons l'expérience antérieure et le poste occupé et son rapprochement avec l'activité actuelle des entrepreneures.

L'observation des données montre clairement qu'avoir une expérience professionnelle antérieure semble avoir un impact positif dans la décision d'entreprendre. A cet effet, plus des  $\frac{3}{4}$  des répondantes (76,36%) disposent d'une expérience professionnelle à leur actif contre 25,45% qui n'ont aucune.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que dans 58,18% des cas, les répondantes affirment que leur expérience professionnelle antérieure leur a permis d'acquérir des compétences et des savoir-faire ce qui leur a permis d'investir dans des domaines d'activité proches de leurs anciens secteurs d'activité. A contrario, 41,82% des enquêtées ont choisi de créer des entreprises dans des domaines et secteurs d'activités différents de ceux de leur expérience précédente. Ceci est dû au fait que ces dernières possèdent des compétences supplémentaires ou encore parce qu'elles se sont inspirées d'autres entrepreneurs (es) de leur entourage immédiat.

Une part considérable d'entrepreneures (36,36%) a occupé des postes dans la fonction publique, suivies par d'anciennes managers (14,55%). Nous dénotons également la présence de femmes ayant été au chômage ou femmes au foyer (12,73% respectivement). Le reste des répondantes soit deux entrepreneures ont affirmé avoir exercé dans la fonction libérale.

## **C. Environnement et intention entrepreneuriale**

Il est plus qu'évident que l'existence d'entrepreneurs dans l'entourage des entrepreneures constitue un facteur de motivation à la création d'entreprises. Ainsi afin de vérifier ce constat nous analysons dans ce point l'entourage des femmes entrepreneures.

## **L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19**

---

Les résultats de l'enquête montrent que pour plus de la moitié des enquêtées (56,37%) ont des entrepreneurs(es) dans leur entourage immédiat. Ces entrepreneurs(es) ont constitué des modèles à suivre et une source de motivation pour entreprendre à leur tour. Dans 43,63% des cas, les répondantes ont affirmé ne pas avoir d'entrepreneurs(es) dans leur entourage et leur intention entrepreneuriale. Néanmoins, la majorité des répondantes soit 74,55 %, ont créé des entreprises dans des secteurs d'activité différents de ceux investis par les entrepreneurs de leur entourage.

Dans plus d'un quart des cas (25,45%), les répondantes ont créé leurs entreprises dans le même secteur d'activité que les entrepreneurs(es) de leur entourage car la réussite de ces derniers (es) dans le monde des affaires a été une source de motivation pour elles. L'intention entrepreneuriale chez les femmes de notre échantillon s'est développée suite aux conseils des proches (27.27%), à la réussite de projets similaires (23.64%), mais surtout à d'autres raisons (45.45%) nous citons : l'ambition, la réalisation d'un rêve et le désir d'aligner vie privée et vie professionnelle.

### **4.2. Le profil des entreprises de l'étude**

#### **A. Secteur d'activité, statut juridique et taille des entreprises**

Plus de la moitié des entreprises enquêtées sont des établissements physiques (52.27%), 34.54% sont des EURL, 9.09% sont des SARL et seulement deux entreprises de notre échantillon sont des SPA.

Par ailleurs, la moitié des entreprises appartiennent au secteur des services suivi par le secteur de l'artisanat (23,64%).

Le secteur de commerce s'accapare la troisième position avec 12,73% du total des réponses. Le reste des entreprises appartiennent au secteur agricole et à l'industrie (5,45% respectivement) et au secteur du Bâtiment et Travaux Publics (1,82%).

Notre échantillon est constitué à hauteur de 83,64% de micro entreprises, suivies par 10,91% d'entreprises de petite taille. Seulement une entreprise est moyenne et emploie un effectif de 50 à 250 salariés et deux cas d'entreprises sont de grande taille, employant un effectif supérieur à 250 employés.

La main d'œuvre est majoritairement (70,91%) employée selon les compétences. Dans 14,55% des cas, elle est recrutée dans le cercle familial.

Les entrepreneures affirment par ailleurs dans 9,09% des cas avoir recruté des salariés de leur connaissances proches ou par préconisation de leurs connaissances (dans 5,45% des cas).

### **B. Histoire des entreprises, stade d'évolution et structure du capital social**

Les données de l'étude nous permettent de dénoter que dans 81,82% des cas, les entreprises sont de nouvelles créations. Six d'entre-elles (10,91%) sont des reprises d'entreprises déjà existantes et quatre entreprises (7,27%) représentent des extensions.

Dans 45,45% des cas les entreprises sont en pleine croissance. 27,27% d'entre-elles sont en phase de démarrage contre 10,91% des entreprises qui sont en phase de maturité. Cinq entreprises sont en phase de prédémarrage et en enfin seulement 7,27% d'entre-elles sont en déclin.

Pour pouvoir financer leurs entreprises respectives, les entrepreneures ont eu recours à une ou plusieurs sources de financement. Ainsi, 46 d'entre-elles ont affirmé avoir financé leurs entreprises par leurs propres ressources. L'emprunt bancaire est une modalité utilisée dans 14 cas et le recours aux capitaux familiaux dans 12 cas.

Cinq entrepreneures ont financé leurs créations à l'aide d'emprunts auprès d'amis et deux d'entre-elles ont bénéficié de fonds provenant d'héritages.

Par ailleurs, 13 entrepreneures ont créé leurs entreprises à l'aide du dispositif ANSEJ. Quatre d'entre-elle ont été aidé par l'ANGEM,

## **L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19**

---

deux par l'ANDI et seulement une entreprise a été créée dans le cadre du dispositif CNAC. Cependant, 58,18% des enquêtées a affirmé clairement que l'existence de ces dispositifs n'a en aucun cas influé sur leur décision de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En effet, elles ont affirmé être autodidactes et qu'elles aient pris l'habitude d'entreprendre des projets par leurs propres moyens et leurs propres initiatives. D'ailleurs, 58,18% de ces entrepreneures ont admis avoir fait face à divers obstacles tels que la bureaucratie, des problèmes de financement et de main d'œuvre qualifiée. Néanmoins, elles ont été en mesure de contourner ces contraintes et concrétiser leurs idées de projets.

### **4.3. COVID 19 et situation de l'entreprise**

L'objectif principal de ce travail étant d'appréhender sur le terrain les effets de la pandémie de la COVID 19 sur l'entrepreneuriat féminin, une série d'items a été introduite dans le questionnaire dans ce sens.

#### **A. Situation des entreprises avant et après COVID 19**

Nous nous sommes intéressés dans un premier temps à étudier l'impact de cette pandémie sur l'activité des entreprises et ce en procédant à un comparatif de l'évolution du chiffre d'affaires avant et après celle-ci.

Les résultats de l'enquête ont révélé qu'une grande part de notre échantillon (47,27%) enregistrait un chiffre d'affaires en expansion avant la pandémie. Dans 43,64% des cas, le chiffre d'affaires enregistré était stable alors qu'une part négligeable d'entreprises (9,09%) avait enregistré un chiffre d'affaires en déclin.

Tableau N° 01. Etat du chiffre d'affaires avant et durant la pandémie

	Avant COVID 19		Durant COVID 19	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
<b>En expansion</b>	26	47,27	8	14,55
<b>Stable</b>	24	43,64	17	30,91
<b>En diminution</b>	5	9,09	30	54,55
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>100,00</b>	<b>55</b>	<b>100,00</b>

Source : enquête, 2022.

La pandémie de la COVID 19 a complètement changé la donne. En effet, les résultats de l'enquête montrent clairement l'impact direct opéré par cette dernière. Ainsi, après plus de deux ans de pandémie, la situation s'est inversée de sorte que près de la moitié des entreprises enquêtées (54,55%) ont enregistré un chiffre d'affaires en déclin. 30,91% des entreprises ont réussi à maintenir un niveau d'activité et de chiffre d'affaires relativement stable alors que seulement 14,55% des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires en expansion.

### **B. Le fonctionnement des entreprises durant la crise sanitaire et les modes de changements attribués**

Durant la crise sanitaire liée à la COVID 19, les entrepreneures ont affirmé que leurs entreprises respectives fonctionnaient dans 36,36% des cas à plus de 50% de leur capacité effective. 32,73% d'entre-elles a affirmé fonctionner à moitié de leur capacité alors que 30,91% des enquêtées a déclaré fonctionner en deçà de 50% de leur capacité. Les résultats de l'enquête ont révélé qu'une grande part de notre échantillon (47,27%) enregistrerait un chiffre d'affaires en expansion avant la pandémie. Dans 43,64% des cas, le chiffre d'affaires enregistré était stable alors qu'une part négligeable d'entreprises (9,09%) avait enregistré un chiffre d'affaires en déclin.

Cependant, et malgré le contexte difficile imposé par la pandémie, la majorité des entreprises (78,18%) a pu s'en sortir sans recourir à l'endettement pour pouvoir assainir leur situation financière. Mais ceci n'a pas été le cas pour le reste de l'échantillon étudié (21,82%) qui n'a

## L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19

pas pu compenser leurs pertes suite au déclin de leur activité durant cette pandémie et a de ce fait dû faire appel à l'endettement.

D'ailleurs, une part importante de ces entreprises (41,82%) a été contrainte de contrer les effets conjoncturels de cette crise sanitaire sur leur activité en procédant à la réduction de leurs effectifs. Cette procédure a permis de stabiliser le niveau de leurs charges et de maintenir un semblant d'activité.

**Tableau N°02. Mode de changement attribué**

	Fréquence	Pourcentage
Réduction d'effectifs	23	41,82
Restriction de la production	11	20
Restriction de l'activité	12	21,82
Modifier le métier de base	2	3,64
Autres	10	18,18

Source : enquête, 2022

Dans 21,82% des cas, les entrepreneures ont été contraintes de réduire leur activité ou encore revoir leur rythme de production à la baisse (20%). Certaines d'entre-elles ont même été dans l'obligation de modifier leur métier de base pour pouvoir s'adapter à cette conjoncture particulière. D'autres entrepreneures ont plutôt introduit des changements de type modification et/ou réduction des horaires de travail, le recours au travail à domicile et le télétravail, mais aussi la gestion des services à la clientèle (livraison à domicile, commande avec bonus).

Il y a lieu de signaler que même si les pouvoirs publics ont mis en place un certain nombre de d'allègements (fiscaux, douaniers, facilités bancaires...) visant à atténuer les effets de cette crise sur les entreprises, cependant sur le terrain peu d'entre-elles en ont fait recours. Ce constat est vérifié dans 72,73% des cas de notre échantillon. Cet état de fait, peut être expliqué par le manque de communication d'une part, et la complication des procédures (trop de formalités) d'autre part.

### C. Point de vue sur les allègements et les mesures adoptées par les entrepreneures pour surmonter les difficultés

L'Etat Algérien, s'est engagé depuis le début de la pandémie dans un certain nombre de mesures de nature fiscales, bancaires et douanières destinées à assainir la trésorerie des entreprises.

Relativement à ce point, seulement 27,27% des entreprises ont bénéficié de ces aides. Dans ce cas de figure, la plus grande part (14 cas) a bénéficié d'allègements fiscaux, des allègements de droits de douanes (5 cas) voire des facilités bancaires (9 cas) allant jusqu'à un rééchelonnement des échéanciers de remboursements de leurs emprunts antérieurs pendant la pandémie du COVID 19.

Pour pouvoir faire face aux aléas causés par cette situation inédite, les entrepreneures ont entrepris un certain nombre de mesures allant du développement du marketing numérique (47,27%) au commerce électronique (29,09%) et ce pour pouvoir compenser les pertes subies par cette situation de crise.

**Tableau N°03. Mesures adoptées par les entreprises**

	Fréquence	Pourcentage
<b>Recherche de partenaires</b>	6	10,91
<b>Emprunts bancaires</b>	3	5,45
<b>Développement du marketing numérique</b>	26	47,27
<b>Développement du commerce électronique</b>	16	29,09
<b>Autres</b>	8	14,55

Source : enquête, 2022

Certaines entrepreneures ont même recherché de nouveaux partenaires (10,91%) pour alléger le poids des charges supportées et par la même occasion compenser les pertes engendrées sur leur chiffre d'affaires. Le recours à l'emprunt bancaire est une stratégie adoptée par trois entrepreneures (5,45%).

## **L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19**

---

### **4.4 Point de vue sur le domaine entrepreneurial**

La dernière partie du questionnaire s'est focalisée sur les aptitudes entrepreneuriales des entrepreneures qui composent notre échantillon. En effet, avoir des connaissances et un savoir-faire dans le domaine entrepreneurial permettrait en théorie d'aider à surmonter et mieux gérer les effets négatifs engendrés par toute crise en l'occurrence la pandémie COVID 19. A ce titre, 60% des entrepreneures qui composent notre échantillon a déclaré avoir des connaissances dans le domaine entrepreneurial contre 40% qui n'a pas d'aptitudes dans celui-ci.

De plus, 52,73% des entrepreneures a affirmé avoir suivi une ou plusieurs formations dans le domaine de la création d'entreprises. Ces formations peuvent porter sur divers aspects du domaine entrepreneurial. C'est en ce sens que 27,27% des répondantes a suivi des formations dans le domaine du marketing et du management. 10,91% d'entre-elle a suivi des formations dans le domaine de la gestion des ressources humaines et 9,09% dans celui de l'audit. Dans 14,55% des cas, les entrepreneures ont suivi des formations dans le domaine de la finance d'entreprise, la comptabilité et le droit des affaires. En revanche, plus de la moitié des répondantes (52,73%) a affirmé ne pas avoir reçu d'aide particulière pour la conception de leurs plans d'affaires.

Néanmoins, la majorité écrasante (76,36%) a admis avoir dans leur entourage des modèles de femmes entrepreneures qui les ont largement inspiré et motivé pour se lancer dans l'aventure entrepreneuriale.

### **5. Conclusion**

La crise de la COVID laisse craindre une dégradation de la situation des entrepreneures qui ont été plus nombreuses à arrêter leur activité pendant le premier confinement, et dont la situation financière a été particulièrement fragilisée. Ce rapide état des lieux invite à questionner l'objectif de développement de l'entrepreneuriat en général, de l'entrepreneuriat féminin en particulier, et de celui-ci en

temps de crise. Bien que l'objectif des politiques de soutien à l'entrepreneuriat féminin soit de faciliter la création de nouvelles formes d'emploi face à un marché de travail saturé, les résultats obtenus montrent clairement que ces dernières ont assumé pleinement leur rôle en temps de crise. Relativement aux résultats obtenus, nous relevons trois principaux constats. D'abord, la crise causée par la pandémie COVID 19 a eu un impact direct sur la situation financière des entrepreneures, qui ont tout de même pu maintenir leurs activités sans, pour la majorité d'entre elles, faire recours à l'endettement, et ce en introduisant certains changements organisationnels tels la réduction des effectifs, la restriction de leurs activités (se concentrer sur les activités de base), et l'aménagement du temps de travail mais aussi par leur recours au télétravail et le travail à domicile.

Le second constat revient sur le fait que bien que marqué par la distanciation sociale et le confinement, ces deux facteurs auront accéléré pour certaines entreprises de femmes la digitalisation de leur modèle d'affaires et de leurs activités, et ont su ainsi contourner les difficultés liées en opportunités et ont pivoté leurs entreprises vers le commerce électronique et le numérique afin d'adapter leurs services à la clientèle.

Le troisième constat relevé explique que la majorité des entrepreneures n'a pas bénéficié des allègements et des mesures engagées par l'Etat Algérien, pour soulager la trésorerie des entreprises depuis le début de la pandémie COVID 19, et cette suite au manque d'information et/ou en raison de la complication des procédures qui y sont liées.

Ces constats nous permettent ainsi d'infirmer notre hypothèse, car les entrepreneures de notre échantillon et pour la majorité d'entre elles ont su trouver des solutions, autre l'endettement.

Au final, et en dépit de la situation inédite imposée par la crise sanitaire de la COVID 19, toutes les femmes entrepreneures qui composent l'échantillon étudié pensent que les entrepreneures algériennes sont dotées de beaucoup de courage et d'ambitions et de prise de risque. Ces trois caractéristiques sont le résultat de leur force

## L'Entrepreneuriat des femmes en Algérie durant la pandémie COVID 19

---

de caractère qui leur procure davantage d'énergie leur permettant de surmonter les situations de crise, à l'instar de celle qui sévit depuis plus de deux ans, et de se projeter dans l'avenir. D'ailleurs, la majorité d'entre-elles a pour ambition de procéder à des extensions d'activité dans le futur, voire la création de nouvelles entreprises.

### 6. Liste Bibliographique

- Benredjem.R. (2009). *HALL archives ouverts*. Consulté le décembre 30, 2021, sur HAL SHS Sciences humaines et sociales: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00528755>
- Bouhadjeb A, Lachachi Tabet W. (2022). Les motivations et freins à l'entrepreneuriat féminin. *Journal Al Bashaer Economique, Vol 8, N°1, 911- 927*.
- Bouhara ,K;Bouzadi ,S. (2021). Stimuler l'entrepreneuriat féminin en Algérie:Une étude exploratoire de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage. *مجلة البشائر الاقتصادية*, Vol VII, N°3.
- Constantinidis, c., & Cornnet, A. (2004). entreprendre au féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion, 4(4)* , , pp. 191-204.
- D'andria, A., & Gabarret, I. (2016). femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. .2016. *Revue de l'entrepreneuriat 3-4 Vol 15* .
- Fayolle.A. (2005). *introduction à l'entrepreneuriat*. paris: Edition Dunod.
- Fillion.A. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. *Revue internationale de PME .Vol 10 N2* , p. 19.
- Fisher, A. (2020, April). *Entrepreneurial Hustle: Navigating Uncertainty and Enrolling Venture Stakeholders through Urgent and Unorthodox action*. Consulté le Janvier 10, 2022, sur Journal of Management Studies : [tps://www.researchgate.net/publication/340818407](https://www.researchgate.net/publication/340818407)
- Guy, B. (1991). *Tyologies des tendances théoriques du féminismes contemporain*. Consulté le Janvier 31 , 2022, sur <http://doi.org/10.7202/072143ar>: <http://doi.org/10.7202/072143ar>
- Laurice, a. (2016, MARS). typologie des entrepreneurs, une approche par le genre. *Revue de l'Entrepreneuriat* <https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat> , p. 109.

- Lavoie, D. (1988). *les entrepreneures : pour un économie canadienne renouvelée*. Ottawa: conseil sur la situation de la femme.
- PME Algérie. Programme d'appui au PME/PMI et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. (2012). *REVUE DE PRESSE*.
- Richomme-Huet, K. (2022). Un regard historique sur le travail indépendant des femmes en France à l'aube de la crise sanitaire du Covid-19. *Vie & sciences de l'entreprise*, 213, 69-91.
- Verstarete, T. (1999). *entrepreneuriat: connaître l'entrepreneur, ses actes, comprendre ses actes*. Harmattan économie et innovation
- (2005). paradigme et entrepreneuriat. Dans T. F. Verstraete, *revue de l'entrepreneuriat, Vol 4, N°1* (p. 37).
- Verstraete, T. (2000). *histoire d'entreprendre : réalités de l'entrepreneuriat*. Paris : EMS.